

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 24 août 2016 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

**PRÉSENCES**

Mme Laurette Côté	M. Roger B. Plamondon
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Serge Tremblay
Mme Isabelle Mainguy	M. Yves Walsh
Mme Johanne Minville	

M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire  
Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire  
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDA.

**ABSENCES**

Mme Lina Moisan  
M. Sylvain Lefèbvre-Matte

**Sont aussi présents les membres du conseil de direction :**

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

**CC04/16-17****2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 24 août 2016.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Réflexion et constatation du quorum

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 24 août 2016

## **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 juin 2016
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2016
- 3.3 Suivi du procès-verbal et des résolutions

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

## **5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS**

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

## **6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES**

- 6.1 Nomination à la direction de l'école Saint-Cœur-de-Marie (Brigitte L.)
- 6.2 Affectation temporaire d'un personnel cadre (Stéphanie G.)
- 6.3 Demande d'utilisation du stationnement / Carrefour Jeunesse Emploi

## **7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES**

- 7.1 Conférence d'accueil – Services de garde
- 7.2 Conférence pour les enseignants (es) – Nancy Gaudreau
- 7.3

## **8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1
- 8.2

## **9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 9.1 Budget 2016-2017
- 9.2 Berline 902
- 9.3

## **10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 10.1 Dénonciation d'intérêts – Formulaire à compléter
- 10.2 Suivi – Résolution d'appui au comité de citoyens de Saint-Raymond <sup>D</sup>

## **11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT**

- 11.1 Lettre du ministre / maternelle 4-5 ans (Rivière-à-Pierre)
- 11.2 Rapport du comité d'évaluation de la direction générale

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

- 12.1 Tournoi de golf – Résultats édition 2016

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*Monique Delisle,*

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC05/16-17**

### **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 JUIN 2016**

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 22 juin 2016 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC06/16-17**

**3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AOÛT 2016**

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 août 2016 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC07/16-17**

**6.1 NOMINATION À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE SAINT-CŒUR-DE-MARIE**

**Considérant que** la politique locale de gestion des cadres établit, à l'article 6.4.1, que la Commission scolaire procède à une affectation temporaire lorsqu'un surplus d'effectifs est anticipé pour la fin de l'année scolaire;

**Considérant que** la politique locale de gestion des cadres établit, à l'article 6.4.5, que la Commission scolaire favorise la promotion du personnel-cadre lors d'une affectation temporaire;

**Considérant que** l'article 270 du règlement 209 délègue au directeur général la compétence concernant l'affectation temporaire du personnel d'encadrement;

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

**D'affecter** Mme Brigitte Larivière à la direction de l'école Saint-Cœur-de-Marie de Rivière-à-Pierre pour l'année scolaire 2016-2017 à raison de 30% de tâche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC08/16-17**

**6.3 DEMANDE D'UTILISATION DU STATIONNEMENT / CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI**

**Considérant** que le Carrefour Jeunesse-Emploi de Portneuf est un partenaire actif auprès de la Commission scolaire de Portneuf dans le projet de chantier local en persévérance scolaire issu d'une entente spécifique avec la Conférence régionale des élus de la région de la Capitale Nationale ;

**Considérant** que le Carrefour Jeunesse-Emploi soutient plusieurs initiatives visant la poursuite du cheminement scolaire de nos élèves jeunes adultes, notamment le groupe «Intervenants Jeunes en action» ;

**Considérant** que ledit groupe souhaite organiser une activité d'autofinancement de type « Vente de garage » sur le terrain de stationnement de la Commission scolaire de Portneuf situé entre l'aréna et la rue de l'Église, à Donnacona ;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

**D'autoriser** le groupe «Intervenants Jeunes en action» sous la direction de Mme Guylaine Bédard et de M. Jonathan Savard, à organiser une vente de garage, le dimanche 18 septembre 2016 de 9 h 00 à 16 h 00 sur le terrain de stationnement de la Commission scolaire de Portneuf décrit ci-haut, et d'effacer toutes traces de leur activité lorsqu'elle sera terminée. Il est entendu qu'en cas de pluie, l'activité se déroulera dans le gymnase de l'aréna de Donnacona.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC09/16-17**

**9.1 BUDGET 2016-2017**

**Attendu que** conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire de Portneuf doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

**Attendu que** le budget des écoles et des centres est adopté par le conseil d'établissement (article 96,24 de la LIP) et que la Commission scolaire doit approuver le budget des écoles et des centres (article 276 de la LIP);

**Attendu que** ce budget prévoit un déficit d'exercice de 271 787 \$ et que ce montant est égal à la limite de 10 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2015 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2015 et n'a donc pas à demander au ministre l'autorisation d'adopter un budget déficitaire, tel qu'indiqué dans le communiqué 16 du 8 juin 2016;

**Attendu que** l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour déterminer le taux de la taxe est établie au montant de 5 185 911 593 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017;

**Attendu que** le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire soit fixé à 0,26659 \$ / 100 \$ d'évaluation;

**Attendu que** ce taux respecte les limites prévues par la Loi et le Règlement sur le calcul du produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2016-2017,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

**D'approuver** le budget de chaque établissement de la Commission scolaire tel que déposé et tel qu'adopté par leur conseil d'établissement respectif et

**D'adopter et de transmettre** au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 73 383 688 \$ et des dépenses de 73 655 475 \$ et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,26659 \$ / 100 \$ d'évaluation, de déposer ledit document, au répertoire, sous la cote CC09/16-17;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC10/16-17**

**9.2 BERLINE 902**

**Considérant que** le Service du transport scolaire privilégie l'utilisation d'une berline pour desservir la clientèle des classes adaptées de l'école secondaire de Donnacona ;

**Considérant que** le Service du transport scolaire a fait un appel d'offres sur invitation pour le parcours de la berline 902,

Madame la commissaire Marie-Claude Deschênes propose :

**D'octroyer** le contrat de la berline 902 à Transport Micheline Boivin-Jobin au montant de 17 316,00 \$ (avant taxes) ;

**Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC11/16-17**

**11.2 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Considérant que** le règlement sur les conditions d'emploi du personnel hors cadre des commissions scolaires précise que la direction générale doit être évaluée annuellement par un comité formé de commissaires, dont le président;

**Considérant que** la possibilité de versement d'une prime au rendement a été annulée par décret gouvernemental pour l'année 2015-2016;

**Considérant que** le comité d'évaluation de la direction générale souhaite néanmoins statuer sur la performance de la direction générale, et qu'il s'agit d'une position unanime dudit comité;

**Considérant que** le comité d'évaluation de la direction générale s'est réuni le 24 août 2016;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

**D'indiquer que** le conseil des commissaires se déclare très satisfait de la performance de la direction générale et lui attribue la cote A, conformément à l'article 26 dudit règlement, eu égard au rendement dépassant les attentes signifiées pour l'année scolaire 2015-2016, qu'il invite la direction générale à poursuivre dans le même sens.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **CC12/16-17**

### **12.1 TOURNOI DE GOLF – RÉSULTATS ÉDITION 2016**

**Considérant que** la dixième édition du tournoi de golf de la Commission scolaire de Portneuf fut couronnée de succès sur le plan de la participation des joueurs;

**Considérant que** les opérations financières relatives audit tournoi ont généré un excédent de revenus sur les dépenses de 25 600 \$.

**Considérant** les engagements pris dans la lettre d'invitation signée par le président de la Commission scolaire, M. David Montminy et la présidence d'honneur de madame Suzie Grondin et de messieurs Raymond Désilets, Éric Hamelin, Louis-Philippe Royer et Michaël Gariépy, pharmaciens-propriétaires affiliés au groupe Jean Coutu de Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Marc-des-Carières et Saint-Raymond ;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**D'autoriser que** la totalité du surplus soit affectée de la façon suivante :

- **12 800 \$** : pour Portneuf en Forme (50%);
- **12 800 \$** : pour le sport étudiant au secondaire (50%).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **CC13/16-17**

### **13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose la levée de l'assemblée à 20 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

**AUTRES SUJETS :**

---

**3.3 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires**

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

**4.1 Questions et correspondance des élèves**

Aucune

**4.2 Questions et correspondance du public**

Aucune

**5.1 Intervention des représentants du comité de parents**

La première rencontre du comité de parents se déroulera le lundi 17 octobre 2016.

**6.2 Affectation temporaire d'un personnel cadre (Stéphanie G.)**

Monsieur Jean-Pierre Soucy, directeur général, informe les commissaires que madame Stéphanie Giguère sera affectée temporairement à l'école secondaire Louis-Jobin et à l'école Marie-du-Saint-Sacrement, en remplacement de madame Lise Joncas, à titre de directrice adjointe.

**7.1 Conférence d'accueil – Services de garde**

Madame Marlène Bédard, directrice des services éducatifs, informe les commissaires que madame Danie Beaulieu, conférencière, donnera une formation au personnel des services de garde jeudi 25 août 2016 à la salle Luc-Plamondon.

**7.2 Conférence pour les enseignants (es) – Nancy Gaudreau**

Madame Nancy Gaudreau, professeure à l'Université Laval, donnera, aux enseignants et aux techniciens en éducation spécialisée, une formation sur la gestion de classe et les pratiques efficaces ce vendredi 26 août 2016 à la salle Luc-Plamondon.



### **10.1 Dénonciation d'intérêts – Formulaire à compléter**

Madame Monique Delisle, secrétaire générale, invite les commissaires à compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts pour l'année 2016-2017.

### **10.2 Suivi – Résolution d'appui au comité de citoyens de Saint-Raymond**

Madame Monique Delisle procède au suivi de la résolution d'appui au comité de citoyens de Saint-Raymond.

Madame Delisle présente la lettre du président-directeur général du CIUSS, monsieur Michel Delamarre.

### **11.1 Lettre du ministre / maternelle 4-5 ans**

Monsieur David Montminy, président, dépose la lettre du ministre qui autorise, par mesure exceptionnelle non récurrente, l'ouverture d'une classe de maternelle multiprogramme à temps plein à l'école Saint-Cœur-de-Marie pour l'année scolaire 2016-2017.

## **DOCUMENTS REMIS :**

---

- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions
- 7.1 Conférence d'accueil – Services de garde
- 7.2 Conférence pour les enseignants (es) – Nancy Gaudreau
- 10.2 Lettre du CIUSS – Résolution d'appui au comité de citoyens de Saint-Raymond
- 11.1 Lettre du ministre – maternelle 4-5 ans (Rivière-à-Pierre)